



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 8 juillet 2025

à 19h30 à la mairie

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- Décisions modificatives ;
- Recrutement d'un vacataire pour les ateliers numériques ;
- Approvisionnement de denrées alimentaires pour la cantine – autorisation de signature du marché ;
- Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations (articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT).

Affiché le 26/06/2025

Le Maire,
Georges DUMAS

